

## ASSOCIATION HIPPIQUE et d'ENCOURAGEMENT à l'ELEVAGE en POLYNESIE FRANCAISE

# <u>Dossier de demande</u> d'AGREMENT PROPRIETAIRE 2021

Par cette demande, sous réserve d'agrément par le Bureau exécutif de l'A.H.E.E. P-F, vous allez devenir un acteur essentiel du monde des courses Hippiques en Polynésie Française.

Toute l'équipe de l'Association Hippique et d'Encouragement à l'Elevage en Polynésie Française (A.H.E.E. P-F) est à votre service pour vous faire vivre votre passion dans la sérénité et sans « tracas administratifs».

Dans le cadre de la constitution de votre dossier d'agrément en qualité de propriétaire, nous vous saurions gré de bien vouloir compléter les différentes pièces et les retourner à l'A.H.E.E. P-F, accompagnées d'une photocopie d'une pièce d'identité et du règlement des frais d'agréments d'un montant de **5.000FCP**, afin que nous puissions initier la procédure d'agrément.

Une réponse d'agrément vous sera communiquée sous 15 jours maximum par l'A.H.E.E. P-F.

Dans le cas ou vous n'êtes pas le seul propriétaire de votre cheval (uniquement pour les chevaux importés), chaque personne possédant une part de la propriété du cheval, doit également souscrire une demande d'agrément à l'A.H.E.E. P-F par l'intermédiaire du formulaire « demande d'agrément copropriétaire ».

Votre demande d'agrément devra alors également être accompagnée d'un contrat d'association afin de définir les qualités de chaque propriétaire associé, ou d'un contrat de location si votre co-propriété est partagée sous forme de location du cheval.

Seul l'associé dirigeant ou le locataire dirigeant devront remplir les formulaires de « proposition des couleurs » et de dispositif des couleurs ».

Chaque nouvelle année, un formulaire de renouvellement d'adhésion membre vous sera soumis, ce document permet de mettre à jour vos coordonnées, d'adhérer à l'AHEE PF conformément aux statuts de l'association, mais aussi et surtout d'être couvert par l'assurance de l'AHEE PF en cas d'accident survenu dans vos écuries, ou dans l'enceinte des installations de l'Hippodrome de Pirae.

Selon la législation en vigueur, il est rappelé que tout propriétaire est responsable des préjudices que son cheval peut causer hors de l'hippodrome de Pirae.

Il est donc de la responsabilité de tout propriétaire de consulter sa compagnie d'assurance habituelle pour faire adapter sa garantie actuelle en matière d'assurance civile, et faire couvrir les dommages corporels, matériels et immatériels qui pourraient être causés par son cheval.

#### **DOCUMENTS A REMPLIR ET A DEPOSER A l'A.H.E.E. P-F:**

- a) Demande d'agrément propriétaire,
- b) Proposition de couleurs,
- c) Dispositifs de couleurs,
- d) Parrainage de 2 membres actifs de l'A.H.E.E. P-F, à jour de leurs cotisations membres,
- e) Photocopie d'une pièce d'identité

# DEMANDE d'AGREMENT PROPRIETAIRE

chevaux de courses : (1)	☐ Au trot ☐ Au amble
<b>Je</b> , soussigné(e) : Nom :	Prénom :
Nom de Jeune fille :	Sexe (2) : Féminin / Masculin
Date de naissance :	Lieu:
Profession :	Nationalité :
Adresse personnelle :	Ville :
Boîte postale :	Code postal :
Email :	Vini :
Tél. (Dom) :	Tél. (Bur) :
Situation de famille :	
Demandeur (1) (2)	Conjoint
□ Célibataire	Nom :
□ Divorcé(e)	Prénom :
□ Marié(e)	Né(e) le :
□ Veuf(ve)	A :
Nombre d'enfants :	Nationalité :
Situation professionnelle :	
Demandeur	Conjoint
Profession :	Profession :
Nom et adresse de l'entreprise :	Nom et adresse de l'entreprise :
Activité de l'entreprise :	Activité de l'entreprise :
Nom du cheval (ou) des chevaux :	
Lieu d'hébergement du cheval (ou) des chevaux :	
Entraîneur choisi :	
Ci-joint le paiement de ma demande d'agrément d'un mon Ci-joint le paiement de ma cotisation membre annuelle d'un l'ordre de virement effectué sur le compte Banque de Polynésie de Polynésie Française (A.H.E.E. P.F.) n° 12 149 / 06743 / 194540	un montant de 15.000XPF/cheval, ou ci-joint copie de le l'Association Hippique et d'Encouragement à l'Elevage de
Je m'engage par la présente à respecter le statut, le courses et les Codes des Courses de l'A.H.E.E. P-F d'Encouragement à l'Elevage en Polynésie Française un DR les activités de l'Association.	F. Je donne par la présente à l'Association Hippique et
Fait à :	
Date:	
Signat	ture du postulant
(1) Cocher la bonne réponse (2) Rayer la mention inutile	(joindre 1 copie d'une pièce d'identité)

# <u>PROPOSITIONS DE COULEURS</u> Sous réserve de couleurs disponibles.

Pour vous aider dans votre choix, reportez-vous à la page suivante, qui répertorie les différents dispositifs de couleurs et les couleurs.

#### Combinaisons classées par ordre de préférence.

(précisez en toutes lettres les dispositifs et les couleurs choisis)

Nom :	Prénom :	
Je propose pour ma casaque les couleurs suivantes :	(1) Casaque :  Manches :  Toque :	
	(2) Casaque :  Manches :  Toque :	
	(3) Casaque : Manches : Toque :	
Fait à, le, le		
Signature		

### DISPOSITIFS DE COULEURS

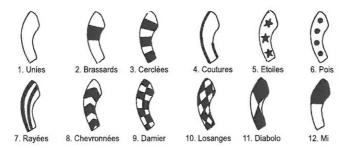
#### A - Dispositifs du corps de la casaque Les dispositifs autorisés sont au nombre de 25 :



Le devant et l'arrière de la casaque doivent présenter le même dispositif.

#### B - Dispositifs des manches

Les dispositifs autorisés sont au nombre de 12 :



Les deux manches doivent être obligatoirement identiques

#### C - Dispositifs de la toque

Les dispositifs autorisés sont au nombre de 10 :



Les trois éléments, casaque, manches et toque, doivent se décrire dans cet ordre et se composer **de deux** coloris, exceptionnellement de trois.

Les dispositifs, différents de ceux énumérés ci-dessus, accordés antérieurement au 1er janvier 2013, restent valables mais ne peuvent être attribués à nouveau.

Toutefois, l'A.H.E.E. P-F se réserve la possibilité d'autoriser un propriétaire, dont les couleurs enregistrées hors de Polynésie Française diffèrent des dispositifs énumérés ci-dessus, à faire courir sous les couleurs qui lui ont été accordées hors de Polynésie Française.

# **COULEURS DES PROPRIÉTAIRES**



#### **DISPOSITIFS DE COULEURS**

Les couleurs d'un propriétaire résultent de la combinaison des éléments suivants :

- A Dispositifs du corps de la casaque
- B Dispositifs des manches
- C Dispositifs de la toque
- D Coloris autorisés

# PARRAINAGE de DEUX MEMBRES ACTIFS de l'A.H.E.E. P-F

MEMBRE ACTIF N° 1	
<b>Je</b> , soussigné(e) : Nom :	Prénom :
Date de naissance :	Sexe (1): Féminin / Masculin
Email:	Vini :
Membre actif de l'A.H.E.E. P-F depuis :	(indiquer votre 1ère année de cotisation)
Certifie connaître Monsieur, Madame, Mademoiselle :	
depuis :et je me porte garan présenter, en qualité de parrain, sa demande d'agrément de pour devenir de membre de l'A.H.E.E. P-F.	
Fait à, le	
Signat	ture
MEMBRE ACTIF N° 2	
<b>Je</b> , soussigné(e) : Nom :	Prénom :
Date de naissance :	Sexe (1): Féminin / Masculin
Email:	Vini :
Membre actif de l'A.H.E.E. P-F depuis :	(indiquer votre 1ère année de cotisation)
Certifie connaître Monsieur, Madame, Mademoiselle :	
depuis :et je me porte garan présenter, en qualité de parrain, sa demande d'agrément de pour devenir de membre de l'A.H.E.E. P-F.	
Fait à, le	

Signature